



Communication à la presse

Bruxelles 01/06/2011

Une conférence sur le thème : Sur: « L'Entreprise euro-méditerranéenne : face au double défi, de l'innovation et du déploiement dans les régions. Le cas tunisien », a eu lieu mardi 31 mai à Bruxelles sous l'égide du Ministère de l'Industrie et de la Technologie et du Comité des régions de l'UE (CdR) et de la Commission européenne. Organisée par l'API (Agence tunisiennes de promotion de l'Industrie et de l'Innovation), la conférence, à laquelle ont assisté plus d'une centaine de personnalités du monde des entreprises et des institutions européennes, a été rehaussée par la présence du vice-Président de la Commission européenne, Antonio Tajani.

M. Abdelaziz Rassaa a souligné que « le peuple tunisien, a exprimé haut et fort son choix et sa volonté pour la consécration de la démocratie, l'état de droit, les valeurs fondamentales de la justice, et la croissance économique équitable et profitable à toutes les régions et toutes les catégories sociales. Le peuple tunisien a, aussi en un temps très court, et par la seule force de ses convictions démocratiques, réalisé une révolution, qui a lancé un profond mouvement démocratique dans le monde arabe qui pourrait bien changer fondamentalement l'avenir de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, mais aussi celui de la zone euro-méditerranéenne ». Il a ajouté ; « Nous comptons sur le soutien de nos partenaires pour pallier les insuffisances et dépasser les difficultés que nous espérons de courte durée et de portée limitée », a réagi le ministre tunisien de l'industrie et des entreprises, Abdelaziz Rassaa. « La Tunisie a besoin de développer la coopération avec la communauté internationale, qui est appelée à considérer la Révolution Tunisienne comme un 'Bien Public Mondial' et ce, afin d'éviter la phase de décroissance initiale que son économie et sa société ne peuvent pas se permettre ». Néanmoins, « la transition démocratique désirée par tous les tunisiens, risque de vivre de vraies difficultés en absence d'une reprise de la croissance économique », d'où le grand besoin d'un appui déterminant européen et international.

A sa suite, le Directeur général de API, M. Ferid Tounsi, a dressé un état des lieux, étayé par des témoignages directs d'entreprises belges et de l'attaché commercial belge à Tunis, qui fait apparaître que, malgré les incertitudes actuelles, les entreprises demeurent fidèles à la Tunisie, un pays qui a pratiquement achevé son intégration dans l'espace économique et réglementaire européen, ont rappelé plusieurs orateurs. M. Tounsi a rassuré l'auditoire en affirmant que les perturbations, presque naturelles, vécues par les entreprises tunisiennes et implantées, dans un contexte de changement et de retombées de la crise libyenne, sont fortement atténuées. Elles n'ont, surtout, affecté que des entreprises devant procéder à des ajustements au regard du droit social. M. Tounsi a affirmé sa foi dans les capacités des entreprises à reprendre pleinement leurs activités et à contribuer au double objectif de création d'emplois et de déploiement dans les régions. Les facteurs positifs demeurent présents, un potentiel de croissance réel, un capital humain de qualité et un environnement réglementaire, règlementaire et fiscal favorable sans compter une classe moyenne dynamique et imaginative. Le principal défi sera celui de l'efficience et de la gestion transparente qui, pour M. Tounsi,

libèrera le potentiel de création d'emplois et de richesses qui forment l'essence de l'entreprise.

A l'ouverture de la session, le vice-Président Tajani a confirmé l'engagement européen aux côtés de la Tunisie et a rappelé les promesses d'appui financier de l'UE et du G8. Tajani a réaffirmé la volonté de la Commission « d'élargir les possibilités de prêt et d'assurer une participation accrue aux programmes communautaires, notamment en matière de recherche et d'innovation. ». Mais, a-t-il ajouté, « cet engagement économique est d'une importance cruciale pour la réussite de la mutation démocratique en cours. Mais s'il est nécessaire, il ne suffit pas. En effet, les financements doivent être utilisés à bon escient et avec un maximum d'efficacité. Comment y parvenir ? C'est sur ce point que le processus de Coopération industrielle euro-méditerranéenne trouve tout son sens ». Et dans cette voie, « il est impératif d'aider nos voisins avec le transfert de savoir-faire en essayant de renforcer leur inclusion et participation dans nos programmes pour la recherche, l'innovation et la compétitivité ». Il a salué dans cette voie « la participation depuis 2010 d'un consortium tunisien coordonné par l'API à Enterprise Europe Network ». Un des champs d'application recommandé serait dans les services et en particulier le tourisme, secteur clé dans l'espace euroméditerranéen. En conclusion de son intervention, M. Tajani, a affirmé : « ma vision est celle d'une région euro-méditerranéenne où nos entreprises pourront exporter, importer, investir, nouer des partenariats d'affaires avec les pays voisins, et surtout créer des emplois, dans des conditions d'efficacité et de sécurité juridique équivalentes à celles qui prévalent sur le marché unique européen. Nous aurons créé alors un marché unique euro-méditerranéen. ».

Mme Mercedes Bresso, présidente du Comité des régions européennes, a, pour sa part, rappelé que « les événements ont fait apparaître avec plus d'acuité encore la nécessité de réorienter le rôle de l'Union pour la Méditerranée (UPM) et obligé à revoir l'approche afin de permettre le lancement des projets qui correspondent davantage aux attentes des populations et à leurs besoins les plus urgents ». Le CdR continuera prônera « la nécessaire participation active des autorités régionales et locales dans le processus ». La reconnaissance du rôle des autorités régionales et locales au sein de l'UpM, avec l'assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) « est aujourd'hui une réalité. Elle est l'expression concrète d'un projet commun du Comité des Régions, des collectivités territoriales des trois rives de la Méditerranée ainsi que de plusieurs associations internationales et européennes représentatives ». L'ancien ministre belge, un des fondateurs d'ARLEM, M. Luc Van den Brande, a souligné à l'appui que « les causes de la révolution tunisienne ont racines profondes (..) aussi dans un manque de débouchés pour les jeunes universitaires et dans un déséquilibre socio-économique causé par des disparités régionales ». Il propose un partage d'expériences de différents modèles de régionalisation existants ». Au nom d'ETF (Fondation européenne de la formation), Mme Marleen Voordeckers a exposé l'ensemble des actions de coopération engagées en Tunisie, avec l'appui des institutions européennes, au profit des entreprises et des régions.

(@API)

Annexes

- **Discours de Monsieur Abdelaziz RASSAA, Ministre de l'Industrie et de la Technologie**

Monsieur le Vice-président de la Commission Européenne, en charge de l'Industrie et de l'entrepreneuriat, Mme la présidente des comités des régions de l'Europe; Honorables invités Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui afin de concourir à la relance et à la consolidation des relations économiques entre l'Union Européenne et la Tunisie, de rassurer nos partenaires dans le cadre de nouvelles opportunités d'affaires et de partenariat et de raffermir davantage les liens historiques qui nous unissent.

Confiant et optimiste quant à l'avenir des relations de coopération et de partenariat que nous avons toujours voulues fructueuses entre nos pays, c'est pour moi, une véritable opportunité pour vous parler de mon pays, la Tunisie, de ces atouts, de ces ambitions et des défis auxquelles il fait face

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que la Tunisie vient de connaître, depuis le début de cette année, une révolution pacifique qui fera date dans l'histoire de l'humanité.

Le peuple tunisien, a exprimé haut et fort son choix et sa volonté pour la consécration de la démocratie, l'état de droit, les valeurs fondamentales de la justice, et la croissance économique équitable et profitable à toutes les régions et toutes les catégories sociales.

Le peuple tunisien a, aussi en un temps très court, et par la seule force de ses convictions démocratiques, réalisé une révolution, qui a lancé un profond mouvement démocratique dans le monde arabe qui pourrait bien changer fondamentalement l'avenir de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, mais aussi celui de la zone euro-méditerranéenne.

Cependant, les événements qui s'en sont suivis, comme dans toute révolution, ont eu des répercussions assez négatives sur le plan économique.

Le gouvernement provisoire est entrain de fournir tous les efforts nécessaires et de multiplier les actions afin que cette transition se passe dans les meilleures conditions.

Et nous comptons sur le soutien de nos partenaires pour pallier les insuffisances et dépasser les difficultés que nous espérons de courte durée et de portée limitée.

La Tunisie a besoin de développer la coopération avec la communauté internationale, qui est appelée à considérer la Révolution Tunisienne comme un Bien Public Mondial et ce, afin d'éviter la phase de décroissance initiale que son économie et sa société ne peuvent pas se permettre.

En l'absence de cette coopération internationale, le risque sera grand : augmentation du chômage et instabilité sociale qui, à leur tour, induiraient l'accroissement de la pauvreté et la multiplication des vagues de migrations.

C'est dans ce cadre d'ailleurs, que la Tunisie a obtenu un soutien de la part des Institutions financières internationales. En effet, elle a été invitée à la réunion des G8 pour présenter son plan de développement économique et social avec un plan d'action immédiat et un plan d'action pour préparer les bases du futur du pays. Et nous comptons à cet effet sur le renforcement des relations historiques de partenariat entre l'UE et la Tunisie.

A un tournant de son histoire, la Tunisie est au seuil d'un processus de démocratisation fondamental qui peut s'appuyer sur de grands acquis mais qui fait également face à de graves menaces. La transition démocratique désirée par tous les tunisiens, risque de vivre de vraies difficultés en absence d'une reprise de la croissance économique. En résumé, l'économie tunisienne fait actuellement face à 4 défis:

- **Le défi de l'investissement**: à ce propos, le premier trimestre de 2011 a été caractérisé par une baisse des investissements déclarés dans l'industrie de près de 2%. Heureusement que pendant le mois d'avril ces intentions ont augmenté considérablement par rapport à celles enregistrés en avril 2010. Nous voyons en cela *un signal fort de retour progressif de la confiance de la part des investisseurs tunisiens et étrangers, notamment européen*, puisque l'essentiel des projets déclarés sont dans le cadre de partenariat. Toutefois, en termes de réalisation, notre économie accuse *un fléchissement des investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie de 24%*.
- **Le défi de l'export**, même si les exportations industrielles ont connu *une augmentation en valeur de l'ordre de 12.4% durant les 4 premiers mois de l'année*. Les efforts entrepris dans ce domaine devraient être consolidés, pour stimuler une hausse en volume des exportations et pour que la Tunisie renforce sa position en tant que Premier exportateur industriel de la rive sud vers l'UE.
- **Le défi du développement régional**, le plus important défi à relever en réponse aux revendications des jeunes des régions de l'intérieur qui sont l'emploi, l'autofinancement des petits projets, et le manque d'infrastructures, notamment industrielles.
- **Le défi du développement régional**, le plus important défi à relever en réponse aux revendications des jeunes des régions de l'intérieur qui sont l'emploi, l'autofinancement des petits projets, et le manque d'infrastructures, notamment industrielles.

A propos de l'emploi, la Tunisie compte aujourd'hui 150.000 diplômés du supérieur qui sont en chômage. C'était l'un des points faibles du modèle économique tunisien adoptés jusque-là et l'une des raisons fondamentales de l'amorce de la révolution.

Signalons enfin que La conjoncture par laquelle nous passons est davantage compliquée par les répercussions de la situation en Libye qui induit plus de 200 millions de dollars de pertes par mois. De plus, la Tunisie a assuré l'accueil de plus de 370 mille personnes et a soigné dans ses hôpitaux des milliers de blessés. Plus 70 mille réfugiés résident encore dans le pays.

Durant cette période cruciale, la Tunisie se doit de lancer un vaste programme de réformes tendant à améliorer le climat de l'investissement et notamment l'environnement industriel et le renforcement du rôle du secteur privé.

Le tissu industriel Tunisien, constitué à hauteur de 92 % de PME, a connu une évolution remarquable durant les 2 dernières décades.

La confiance des investisseurs étrangers à l'égard de la Tunisie s'est traduite par l'implantation de plus de 3000 entreprises étrangères ou mixtes, soit 40% du nombre total des entreprises industrielles opérationnelles en 2010, alors que leur nombre ne dépassait guère les 200 à la fin des années 80.

Elles ont permis, d'une part, de générer près de la moitié des emplois actifs réalisés dans l'industrie et de renforcer, d'autre part, les exportations industrielles, notamment vers l'UE et qui ont été multipliées par 4 depuis 1995, date de la signature de l'accord de libre échange avec l'UE, passant de 2,5 Milliards d'€ à 11 Milliards d'€ en 2010.

L' évolution sectorielle, a été marquée l' émergence de nouvelles branches, à côté de celles, historiques ou traditionnelles.

C'est ainsi que les Industries Mécanique et Électriques ont progressé d'une manière substantielle durant la dernière décennie, pour devenir le 1^{er} secteur exportateur industriel en valeur (3,5 Milliard d'€ en 2010) devançant le secteur Textile et Habillement, qui, malgré une conjoncture internationale défavorable, a pu résister et se maintenir en pôle position, notamment au niveau du nombre d'entreprises (37% du total) et surtout au niveau des emplois créés (plus de la moitié des emplois industriels).

Le tissu industriel qui vient de vous être, succinctement présenté, ne peut cacher les insuffisances constatées, notamment, au niveau du développement régional.

Cet élément doit désormais prendre la place qu'il mérite, pour parvenir à un équilibre entre les différentes régions du pays et faire bénéficier l'ensemble de la Tunisie des bienfaits de la croissance.

Il est indispensable aussi de repenser la politique économique globale du pays, afin d'inciter les investisseurs à s'y implanter et ne plus se contenter d'octroyer uniquement des avantages spécifiques, comme c'est le cas actuellement, aux régions médianes et frontalières du pays.

Certes, une évolution significative du nombre d'entreprises installées dans ces zones a été enregistrée; toutefois, cela demeure insuffisant au regard du déficit en développement, accumulé durant des décennies. Une note d'optimisme quand même: De grands groupes internationaux ont commencé et continuent à investir dans ces régions.

Nous citons entre autres Benetton à Kasserine et Gafsa, Kromberg à Bèjà, SUMITOMO à Jendouba, Yazaki à Gafsa, Yura à Kairouan, Coroplast au Kef ... , ce qui est de bonne augure. **Mesdames et Messieurs**, L'atout majeur de la Tunisie pour les années à venir se situe au niveau de ses ressources humaines, et qui constituent l'une des fiertés du pays. : En effet, elle dispose de 200 institutions universitaires, 140 centres de formation professionnelle et 630 centres ou laboratoires de recherche répartis sur tout le territoire national, dispensant le savoir à 400 000 étudiants ou chercheurs soit 4% de la population (un taux équivalent à celui des pays de l'OCDE) et c'est là où se trouve le véritable gisement de la Tunisie.

Cette jeunesse, qui a été l'une des principales causes de la révolution constituera la force de frappe, voire le véritable moteur de la croissance future de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la Tunisie est depuis le 1^{er} janvier 2008 le premier pays de la rive sud de la méditerranée à avoir achevé les différentes étapes de mise en place d'une zone de libre échange avec l'Union Européenne.

Disposant d'un climat d'affaires des plus favorables et connaissant actuellement une transition démocratique chère à tous ceux qui sont épris de liberté, dont les pays de l'UE, ***la Tunisie est en droit de postuler à plus que le statut avancé dans le cadre de son partenariat avec l'UE. Et pourquoi pas un statut de partenaire associé à l'UE.*** Nous sommes, à cet égard, tout à fait persuadés que nos partenaires nous soutiennent dans notre transition démocratique et n'épargnent aucun effort pour sa réussite.

J'ose espérer enfin que cette rencontre puisse vous rassurer sur le présent de la Tunisie, mais surtout sur son avenir et qu'elle permettra l'ouverture de nouveaux horizons à notre coopération compte tenu du contexte actuel de la nouvelle Tunisie.

• Discours de M. Antonio Tajani, Vice-président de la Commission Européenne en charge de l'industrie et de l'entrepreneuriat

SPEECH

Monsieur le Ministre Rassaa, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les entrepreneurs, Chers participants,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai accepté l'invitation à ce séminaire organisé par la Tunisie. Pays voisin et ami. Un pays qui a déclenché un mouvement historique, il y a quelques mois à peine, qui a ouvert la voie au « printemps arabe ». Un printemps que nous voulons tous, à présent, voir évoluer vers un été radieux.

Ce séminaire intervient dans un contexte de mobilisation générale de la communauté internationale pour faire en sorte que la transition enclenchée évolue dans un sens favorable.

En effet, réuni à Deauville la semaine dernière, le G8 a défini les axes du Partenariat de Deauville et a promis de consacrer 20 milliards de dollars, dont 25 % en provenance de la Banque européenne d'investissement, à la Tunisie et l'Égypte pour la période 2011-2013.

Cet engagement est venu renforcer ceux que la Commission européenne avaient déjà communiqués dès les 8 mars et 25 mai 2011 et qui prévoient de consacrer 1,24 milliards en supplément des 5,7 milliards d'euros déjà alloués pour la période 2011-2013 aux pays du voisinage.

Cet engagement économique est d'une importance cruciale pour la réussite de la mutation démocratique en cours.

Mais s'il est nécessaire, il ne suffit pas. En effet, les financements doivent être utilisés à bon escient et avec un maximum d'efficacité.

Comment y parvenir ? C'est sur ce point que le processus de Coopération industrielle euro-méditerranéenne que coordonne la Commission trouve tout son sens.

Réunis les 11 et 12 mai 2011 à Malte, les ministres de l'industrie de la région méditerranéenne se sont mis d'accord sur un programme de travail pour renforcer la coopération en 2011-2012. Monsieur le ministre Rassaa a pris part avec moi à cette réunion très fructueuse, dont je voudrais rappeler ici 5 propositions qui me paraissent particulièrement pertinentes en ce qui concerne la Tunisie.

La révision de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise qui est devenue un document qui fédère les efforts pour améliorer le climat des affaires, stimuler l'esprit d'entreprises et promouvoir les investissements.

Ce succès de la Charte, nous le devons à l'engagement des parties prenantes, telles que celles tunisiennes, et à la coordination efficace de sa mise en œuvre par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

Mais le temps est venu de réviser la Charte. Le Small Business Act adopté par l'Union européenne en 2008 pour promouvoir les PME servira de modèle. J'espère que nous pourrons parler bientôt d'un véritable Small Business Act euro-méditerranéen et que les Coordonnateurs de la Charte verront leur rôle évoluer vers celui d'ambassadeur/ambassadrice des PME.

Car la population - les jeunes en particulier – réclament, avec insistance et à juste titre, des perspectives réelles de travail et de réalisation personnelle. Pour répondre à leurs attentes légitimes et créer de nouveaux postes de travail, nous devons agir avec urgence et détermination.

Il s'agit de mettre sur pied de nouvelles entreprises et d'assurer la croissance des PME, créatrices d'emplois. Il y va de l'intérêt du Sud comme du Nord, non seulement du point de vue économique, mais aussi pour réduire l'immigration illégale!

La création d'un centre d'assistance PME;

Ma proposition serait d'examiner si un tel centre apporterait une valeur ajoutée en Tunisie. Sa vocation serait d'aider les PME locales et les investisseurs européens à développer des partenariats, à avoir un meilleur accès aux programmes et aux fonds européens, y compris en ce qui concerne l'accès au crédit et au capital-risque. Cela en fournissant l'assistance technique nécessaire.

L'accélération du processus d'intégration des marchés. Je suis convaincu que la relance de la croissance a besoin de la création d'un grand espace commun de liberté économique et politique avec des règles et des standards harmonisés. Un espace qui pourrait réunir plus de 700 millions de consommateurs en renforçant le poids de l'industrie et du commerce euro-méditerranéen. L'accélération de la préparation et la conclusion des accords sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels (ACAA), qui permet la reconnaissance mutuelle des certificats de conformité des produits industriels est donc un élément essentiel de ce processus.

Un tel accord offrira à la Tunisie de nombreuses opportunités économiques nécessaires dans cette phase de transition vers la démocratie. Je voudrais féliciter la Tunisie pour les progrès accomplis dans la préparation de l'ACAA, dont la Tunisie aborde la phase finale. Et lui offrir tout notre soutien technique pour finaliser cette préparation et pouvoir lancer les négociations. Comme indiqué dans la Communication sur la révision de la politique de voisinage adoptée la semaine passée, la Commission est prête à apporter le soutien nécessaire à la réalisation de ce projet ambitieux avec la Tunisie et à tout mettre en œuvre pour accélérer le processus de préparation, autant que possible.

4. Dans cette même Communication, nous venons de confirmer la volonté d'élargir les possibilités de prêt de la BEI et de la BERD aux pays du voisinage.

Mais, Je suis également favorable au renforcement de la création d'autres instruments financiers permettant aux PME locales et européennes, ainsi qu'aux jeunes entrepreneurs, un accès au crédit à des conditions plus favorables et à des fonds de capital-risque.

Enfin, il faudra aussi réfléchir à d'autres instruments financiers, tels que les projets bonds, pour promouvoir un plan de réalisation des infrastructures et des réseaux liés aux Réseaux Trans-européens (RTE) dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécoms.

5. La participation accrue aux programmes communautaires, notamment en matière de recherche et d'innovation.

Comme je n'arrêterai jamais de le répéter "il n'y a pas de croissance sans innovation". Dans le cadre de notre coopération industrielle, il est donc impératif d'aider nos voisins avec le transfert de savoir-faire en essayant de renforcer leur inclusion et participation dans nos programmes pour la recherche, l'innovation et la compétitivité.

A cet égard, je me félicite de la participation depuis 2010 d'un consortium tunisien coordonné par l'API à Enterprise Europe Network, un réseau que nous avons créé pour stimuler la croissance et l'emploi et qui rassemble près de 600 organisations de soutien aux entreprises réparties dans 49 pays avec pour objectif d'aider les petites entreprises à nouer des partenariats d'affaires et à innover.

J'aimerais souligner que l'innovation ne doit pas se limiter pas aux produits industriels. Elle est également vitale pour les services, par exemple dans le secteur du tourisme tellement important pour la Tunisie. A cet égard, nous avons de nombreux exemples et serions heureux d'échanger nos bonnes pratiques sur des thèmes tels que l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour renouveler l'offre de produits touristiques et la façon de les faire connaître ou sur la façon de créer un triangle d'or entre l'innovation, la culture et le tourisme pour améliorer l'attractivité de destinations touristiques en valorisant davantage des atouts culturels locaux par le couplage avec des services novateurs.

En outre, la Commission a l'intention de présenter d'ici début 2012 une nouvelle stratégie en faveur des clusters en Europe qui visera en particulier à mieux promouvoir une dimension

internationale plus importante des clusters en Europe et de stimuler la coopération transnationale entre clusters avec des partenaires hors Europe. A ce titre, l'initiative Européenne sur l'Excellence des Clusters a signé récemment plusieurs protocoles d'accord avec des partenaires institutionnels au Japon, Inde et Brésil de manière à favoriser la coopération inter-cluster entre l'UE et ces pays. Nous encourageons vivement la Tunisie à considérer également une possibilité d'accord de coopération dans ce domaine.

Voici quelques pistes et idées pour les chantiers qui s'ouvrent à nous tous, dans les mois prochains. Comme je l'ai dit à Malte, ma vision est celle d'une région euro-méditerranéenne où nos entreprises pourront exporter, importer, investir, nouer des partenariats d'affaires avec les pays voisins, et surtout créer des emplois, dans des conditions d'efficacité et de sécurité juridique équivalentes à celles qui prévalent sur le marché unique européen. Nous aurons créé alors un marché unique euro-méditerranéen.

• **Discours de Mme Mercedes Bresso, Présidente du Comité des régions**

Monsieur le Ministre, Monsieur le Vice-président de la Commission européenne, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de vous accueillir au Comité des Régions et remercie les organisateurs, et tout particulièrement l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) et la DG Entreprise, d'avoir associé le CdR à cet événement.

Le CdR accorde en effet une attention toute particulière aux relations et au développement des pays autour de la Méditerranée parmi lesquels figurent bien évidemment la Tunisie. Les événements qui se sont déroulés récemment ont fait apparaître avec plus d'acuité encore la nécessité de réorienter le rôle de l'Union pour la Méditerranée (UPM) et ont obligé les États Membres à revoir leur approche afin de permettre le lancement des projets qui correspondent davantage aux attentes des populations et à leurs besoins les plus urgents. Dans cette perspective, le CdR a exprimé son appui sans réserve au processus de réforme sociale, économique et politique qui devrait déboucher sur une véritable démocratisation et une nouvelle stabilité en ouvrant aux hommes et femmes de la région d'authentiques perspectives pour bâtir la paix et la prospérité : il faut investir dans la démocratie .

Dans ce contexte, le CdR continue à soutenir non seulement l'Union Pour la Méditerranée (UpM) mais aussi la nécessaire participation active des autorités régionales et locales dans le processus de mise en place d'une gouvernance à multi-niveaux, certes adaptée au contexte de la rive sud de la Méditerranée mais qui découle des mêmes principes et valeurs : bonne gouvernance, démocratie et prospérité sont indissociables.

La reconnaissance du rôle des autorités régionales et locales au sein de l'UpM, avec l'assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) est aujourd'hui une réalité. Elle est l'expression concrète d'un projet commun du Comité des Régions, des collectivités territoriales des trois rives de la Méditerranée ainsi que de plusieurs associations internationales et européennes représentatives des autorités locales et régionales.

Assemblée consultative, l'ARLEM se compose de 84 membres issus de l'Union européenne et des 16 pays partenaires du sud et de l'est de la Méditerranée. Ces membres sont des représentants de Régions ou d'autorités locales qui détiennent un mandat d'une collectivité territoriale. Elle poursuit les objectifs suivants:

I.) conférer une dimension territoriale à l'Union pour la Méditerranée;

II.) impliquer les collectivités locales et régionales dans son développement futur;

III.) montrer, qu'en dépit d'obstacles politiques et institutionnels majeurs, les collectivités locales et régionales coopèrent;

IV.) et enfin mettre en place des projets contribuant à rendre les relations euro-méditerranéennes concrètes et tangibles pour les citoyens.

L'ARLEM entend par conséquent répondre à ces objectifs notamment au travers des activités de ses deux Commissions:

1) Une Commission du développement durable (SUDEV) qui a axé ses travaux sur le développement durable; la gestion de l'eau et des déchets; l'énergie, en particulier l'énergie solaire; les transports; l'agriculture et le tourisme. Actuellement, la priorité est la problématique des relations entre la désertification et le changement climatique dans la région méditerranéenne (Rapporteur: M. Nichi Vendola, Puglia-Italie) et des énergies renouvelables (Rapporteur: M. Michel Lebrun, Wallonie- Belgique).

2) Une Commission des affaires économiques, sociales et territoriales (ECOTER) qui s'occupe de la décentralisation, du développement urbain et territorial, de la coopération culturelle, de la société de l'information, des migrations, de l'intégration, du commerce et des petites et moyennes entreprises. Concrètement, les deux priorités retenues pour 2011 sont la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel (Rapporteur: M. Asim Güzelbey, Gaziantep-Turquie) et le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans la Méditerranée. M. Fathallah OUALALOU, maire de la ville de Rabat-Maroc, qui en sera le rapporteur, exposera, j'en suis convaincue, des pistes de réflexion et des propositions qui mériteront d'être partagées avec l'ensemble des acteurs économiques.

L'Union européenne est en effet le premier partenaire économique de la Tunisie, représentant plus des trois quarts de ses échanges commerciaux, et la première origine des envois de fonds des travailleurs à l'étranger et des investissements directs étrangers (IDE) entrants. Les perturbations de l'activité économique liées au changement politique ne doivent pas se traduire par une aggravation de la crise économique et financière. De fait, l'UE doit contribuer aux efforts pour limiter, sinon, éliminer ce risque.

Pour ma part, je voudrais seulement vous soumettre des orientations qui me semblent devoir être privilégiées pour aider au développement des PME et favoriser l'innovation et la croissance économique.

- Premièrement, tous les acteurs devraient concentrer leurs efforts sur la réduction des contraintes financières pour la croissance des PME et les obstacles à l'internationalisation. En effet, l'accès au crédit, constitue un obstacle majeur pesant sur l'activité des PME.

- Deuxièmement, il faut encourager la mise en place d'agences de développement local (ADL) regroupant le secteur public, le secteur privé et les associations locales. Les ADL devront être un service d'assistance de proximité destiné à organiser et promouvoir les projets locaux à incidence économique en encourageant les partenariats porteurs d'innovation à offrir aux acteurs locaux un appui à la concrétisation et à la réalisation de leurs projets au bénéfice d'emplois nouveaux et durables.

-Enfin, afin de promouvoir l'esprit d'entreprise à travers l'éducation et la formation professionnelle et de surmonter le décalage quantitatif entre l'offre et la demande d'emploi, la création des pépinières d'entreprises avec le soutien des universités, du secteur privé et des pouvoirs publics pourraient être une alternative dans un contexte où les créations nettes d'emplois n'arrivent pas à couvrir les demandes additionnelles d'emploi. Les réformes du système universitaire visant à former davantage d'étudiants en sciences et en technologie est aussi un pas dans la bonne direction.

En conclusion, sur la base de notre expérience au sein de l'UE, le CdR et l'ensemble des autorités régionales et locales européennes, sont prêtes à se mobiliser pour partager leur expérience au service de la démocratie et de la promotion de la cohésion sociale, économique et territoriale. Nous sommes à l'écoute de vos propositions afin de créer une véritable dynamique économique euro-méditerranéenne.

Discours de M. Luc Van den Brande,

Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, Chers amis de Tunisie,

C'est avec plaisir que le Comité des régions de l'Union européenne vous accueille aujourd'hui en facilitant ainsi un échange de vue sur les défis auxquels le secteur entrepreneurial tunisien doit savoir répondre dans l'actuelle phase de transition démocratique de votre Pays.

Il s'agit en fait aujourd'hui pour les tunisiens de refonder un Etat sur des bases solides, démocratiquement, économiquement et socialement parlant.

Et il est évident, à mes yeux, que comme la démocratie doit se bâtir à travers d'un processus inclusif et ascendant, en reconnaissant le rôle actif de la société civile et partant aussi de la démocratie locale et d'un processus de décentrement administratif, de même le développement économique - qui est à la base du développement social – doit s'affirmer à travers la capacité d'entreprendre à partir de l'échelle des micro et petites entreprises qui peuvent devenir, si entourées par un système de gouvernance participative et à niveaux multiples, le volant pour le bien être local et régional et le levier pour un développement socio-économique national.

D'un côté donc: innovation, capacité de se coordonner à travers une politique de clusters régionales, capacité de dialoguer avec les PME européennes, stricte respect d'une politique industrielle durable.

De l'autre: décentralisation, régionalisation, gouvernance multi-niveaux, démocratie participative.

Monsieur le président,

Les causes de la révolution tunisienne ont racines profondes: dans un manque de démocratie, certes, mais aussi dans un manque de débouchés pour les jeunes universitaires et dans un déséquilibre socio-économique causé par des disparités régionales. Je souligne que l'aggravation au fi des années des inégalités régionales (métropolisation et concentration des activités dans le littoral) a renforcé le déséquilibre. Le Centre Ouest en particulier a peu profité de la croissance économique du Pays, en termes de conditions de vie, santé, éducation, emploi. Les politiques d'aménagement du territoire des années ont à présent failli et le taux de pauvreté reste jusqu'à 4 fois plus important dans certaines régions par rapport au niveau national.

Ces derniers éléments, à différence du changement de régime, doivent encore profiter d'une révolution.

La Tunisie représente aujourd'hui un laboratoire pour toute la Méditerranée et ses futurs choix pourraient être pris à modèle pour le succès des changements en cours, qui ont été soudains en certains pays, et qui sont encore progressifs – je l'espère – ailleurs.

Votre pays me semble alors devoir faire de l'emploi, notamment des jeunes, sa priorité absolue. Le développement de l'entrepreneuriat et en particulier de la micro entreprise régionale ou locale, accompagnée par des actions de formation professionnels, comme par exemple dans le secteur touristique, est alors prioritaire. Au même moment, la gouvernance du Pays doit impérativement se bâtir sur des nouvelles bases de proximité, afin de pouvoir accompagner le développement équilibré territorial du Pays.

Les régions européennes, dont au Comité des régions vous en trouvez représentées à dizaines, peuvent et veulent aider la Tunisie à développer cette approche régionale qui peut faciliter le développement économique à travers une politique régionale d'emploi-formation à dessiner selon une logique de bassin d'emploi économique locale.

Le partage d'expériences de différents modèles de régionalisation existant en Europe peut se développer aussi au sein de l'ARLEM, l'assemblée régionale et locale euro-méditerranéen de l'Union pour la Méditerranée, fortement voulue par le CdR dont j'ai eu l'honneur d'ouvrir sa première session à Barcelone en 2010 et dont j'assume la coprésidence de la commission

ECOTER qui traite, entre autres, les thèmes du développement économique (qui va, d'ailleurs, se réunir le prochain 8 juillet à Bruxelles).

La participation active au sein de l'ARLEM des 3 représentants locaux tunisiens membres de l'Assemblée, est alors essentielle pour développer une syntonie avec les partenaires européens, et ce pas seulement pour réussir sur le terrain les projets proposés par l'UpM, mais aussi afin de re-établir, sur des nouvelles bases, des partenariats, des jumelages avec les régions européennes, et à travers eux, avec le tissu économique et entrepreneurial de votre voisinage européen.

J'espère alors que votre gouvernement puisse, dans les meilleurs délais, nommer des nouveaux représentants des autorités locales tunisiennes au sein de l'ARLEM pour faciliter et multiplier les contacts avec des partenaires européens. De même j'ai eu la chance de discuter avec le secrétaire d'état aux affaires étrangères, M Noucier, la possibilité de réunir le Bureau de l'ARLEM en Tunisie prochainement, de sorte aussi d'approfondir avec votre gouvernement et les autres partenaires de l'UpM le thème du développement régional et du décentrement. J'espère pouvoir compter sur votre coopération pour assurer bonne fin à cette démarche d'intérêt mutuel.

De même j'ai pris note de l'intérêt de l'agence européenne pour la formation, qui est en contact avec votre ministère de l'emploi, M Aïdi. L'agence européenne nous a demandé le soutien du CdR et de l'ARLEM pour bâtir des ponts avec les régions européennes pour ouvrir un débat, sur bases nouvelles, avec votre gouvernement concernant le nécessaire développement régional en Tunisie. Une autre démonstration de l'importance du passage vers la décentralisation.

J'aimerais vous signaler que le Comité des régions, quant à lui, a récemment mis en exergue l'importance de l'esprit entrepreneurial et innovant de nos régions en créant en 2010 un prix d'excellence. Je suis sûr que les régions sélectionnées peuvent devenir dès à présent des points de référence pour commencer un dialogue euro-méditerranéen afin de vous aider à accompagner votre démarche pour améliorer l'employabilité et le développement de l'entrepreneuriat et la micro entreprise: il s'agit du Brandebourg en Allemagne, de la comté de Kerry en Irlande, de la région de Murcia en Espagne (dont le président M. Valcarcel est aussi premier vice président du Comité des régions et de l'ARLEM), la Catalogne en Espagne, la région d'Helsinki-Uusimaa en Finlande et la région autonome de Trnava en Slovaquie.

J'aime vous rappeler que l'Europe est vaste, en ne termine pas sur les rives du pourtour méditerranéen.

Votre pays a une forte tradition de dialogue et coopération avec les industries européennes; la Belgique est votre quatrième Partner commercial, avec plus de 150 entreprises installées en Tunisie. Les autorités tunisiennes ont à juste titre insisté sur la priorité à donner au développement technologique pour ouvrir l'industrie tunisienne à l'ère post-textile, si ainsi on peut s'exprimer. Ma région, la Flandre, a sans doute un intérêt à suivre cette évolution, et je reste à disposition de votre Ministre pour faciliter l'approfondissement de ces liens.

Monsieur le Ministre,

Les changements en cours ouvrent d'avantages des occasions de travail conjoint notamment si le processus ouvert en janvier sera confirmé par des résultats électoraux encourageants le prochain 24 juillet et notamment si la phase qui suivra ce vote sera porteuse d'un système pas seulement démocratique, mais aussi de bonne gouvernance en affirmant à la fois la fois la liberté d'expression et d'entreprendre.

The EU's Assembly of Regional and Local Representatives

CoR/11/032.en

Brussels, 31 May 2011



"Invest in local democracy and regional development", CoR President tells Tunisian government

Democracy and regional economic development in the Mediterranean go hand in hand, Committee of the Regions (CoR) President Mercedes Bresso underlined today. Joining EU Industry Commissioner Antonio Tajani and Tunisian Industry Minister Abdelaziz Rassaa at the CoR, President Bresso welcomed upgraded EU aid for the Arab spring as an "investment in democracy".

The double challenge of consolidating democracy and promoting regional economic development in the Southern Mediterranean was the topic of a conference in Brussels today. The event was organised at the CoR headquarters in the framework of the Euro-Mediterranean Assembly of Local and Regional Authorities (ARLEM). CoR President **Mercedes Bresso** stated: "The Committee of the Regions affirms its unconditional support for the reform processes that must result in true democratisation and stability. Durable peace relies on sound economic growth, and vice versa. We have to invest in democracy and offer real perspectives of peace and prosperity to the peoples of the Mediterranean."

Recently increased EU and international aid for the Arab spring is thus not only an investment in development, but an "investment in democracy", the CoR President said. In addition to international support, President Bresso cited easier access to credit, the creation of local development agencies and more cooperation between the private and public sectors as measures to promote growth and jobs in the region.

European Commission Vice-President **Antonio Tajani**, in charge of industrial policy and tourism, underlined the EU's commitment to the region: "You can count on Europe, and you can count on me. We cannot imagine a future without a strong partnership with the neighbouring Mediterranean countries." He stressed the importance of tourism, innovation and direct cooperation between businesses in Europe and the Southern Mediterranean to strengthen the local economies: "We need to strengthen democracy, and we need to strengthen economic cooperation. We need more joint ventures, cooperation between companies and transfer of know-how between entrepreneurs."

Tunisian Industry Minister **Abdelaziz Rassaa** noted that the fight against unemployment and social instability is a crucial part of consolidating his country's young democracy. Tunisia must now rethink its economic policy and attract more foreign investment. In this context, he underlined the key role of

young people: "We are very proud of our human resources. The young people that have been key actors during the peaceful revolution will also be the engine of our economic growth in the future." Minister Rassaa has invited ARLEM to meet in September in Tunisia in order to debate decentralisation and regional development.

Luc Van den Brande, President of the Committee of the Regions' Commission for Citizenship, Governance, Institutional and External Affairs, welcomed the proposals of the Tunisian government and called for more partnership and exchange of best practices between Euro Mediterranean regional partnerships to be created within ARLEM.

CoR President Bresso reiterated the Committee's support for the democratisation of the Southern Mediterranean and its economic development at a later meeting with EU Neighbourhood Commissioner **Stefan Füle** in Brussels today. The Commissioner underlined the key role that the Committee of the Regions must have as the voice of local and regional authorities in the renewed European Neighbourhood Policy.

Note to editors: The Committee of the Regions and the Mediterranean

At the Paris Summit in 2008, the Heads of State and Government of the EU and Mediterranean countries underscored "the importance of the active participation of [...] local and regional authorities [...] in the implementation of the Barcelona Process: Union for the Mediterranean".

The Committee of the Regions, together with regional and local authorities from the three shores of the Mediterranean and their associations, responded to this request by launching the **Euro-Mediterranean Assembly of Local and Regional Authorities (ARLEM)** in January 2010. It gathers 84 members from the EU and its 16 Mediterranean partners who are representatives of regions and local bodies holding a regional or local authority mandate. The assembly is currently working on four main themes: Climate change - with special emphasis on the problem of desertification, renewable energies, the role of small and medium enterprises, and cultural heritage.

At its plenary session on 12 May, the Committee of the Regions also adopted a [resolution](#) on the impact of the Mediterranean revolutions. The CoR expressed its full support for the process of social, economic and political reform that should lead to true democratisation and new stability in all the countries, and strongly condemned any form of violence and human rights abuses.

Further information:

- [Speech by CoR President Mercedes Bresso](#) (in French)
- [Euro-Mediterranean Assembly of Local and Regional Authorities \(ARLEM\)](#)

The CoR on the internet: www.cor.europa.eu

The Committee of the Regions

The Committee of the Regions is the EU's assembly of regional and local representatives. The mission of its 344 members from all 27 EU Member States is to involve regional and local authorities and the communities they represent in the EU's decision-making process and to inform them about EU policies. The European Commission, the European Parliament and the Council are obliged to consult the Committee in policy areas affecting regions and cities. It can appeal to the EU Court of Justice if its rights are infringed or it believes that an EU law violates the subsidiarity principle of fails to respect regional or local powers.